



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Vers un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières : la perspective parlementaire

Audition parlementaire aux Nations Unies
Siège de l'ONU
Salle du Conseil de tutelle, Secrétariat de l'ONU
22-23 février 2018



Programme

Modératrice Mme Nermeen Shaikh

Jeudi 22 février	
09 h 45 – 10 h 15	Séance d'ouverture
	M. Miroslav Lajčák , Président de la 72 ^{ème} Assemblée générale des Nations Unies Mme Gabriela Cuevas Barron , Présidente de l'UIP
	Présentation vidéo
10 h 15 – 11 h 15	Les données, principes et lacunes du système migratoire actuel
1	<p>Lors de cette première séance, les données relatives aux migrations internationales seront brièvement présentées. Les principes fondamentaux et les modalités pratiques à la base du système migratoire actuel seront mis en lumière.</p> <p>Dans le cadre d'une discussion sur les enjeux de ce système, les participants définiront un certain nombre de lacunes que le nouveau pacte mondial sur les migrations pourrait combler afin d'assurer des migrations <i>sûres, ordonnées et régulières</i>.</p> <p>Mme Louise Arbour, Représentante spéciale du Secrétaire général pour les migrations Mme Michele Klein Solomon, Directrice, Pacte mondial pour les migrations, OIM Ambassadeur David Donoghue, Membre distingué, Overseas Development Institute (ODI), ancien Ambassadeur de l'Irlande auprès des Nations Unies et co-facilitateur pour la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants</p>
11 h 15 – 13 h 00	Les bonnes pratiques et le besoin de coordination au niveau des politiques nationales et de l'action locale
2	<p>Une discussion sera menée sur les politiques migratoires nationales de pays ne se trouvant pas au même stade de développement et caractérisés par différentes formes de migrations. Elle soulignera la nécessité de renforcer la coordination aux niveaux bilatéral, régional et mondial.</p> <p>Des présentations mettront en avant les principes essentiels, la structure et les applications pratiques des politiques migratoires, afin de donner un aperçu de la gestion des migrations dans le monde en commençant par les éléments de base pour en tirer des généralités.</p> <p>Sachant que les migrations ont toujours une incidence au niveau local, les participants se pencheront également sur la nécessité pour les politiques migratoires nationales de promouvoir un environnement favorable à ce niveau, notamment en conférant des capacités légales et financières aux gouvernements infranationaux et municipaux.</p> <p>Mme Karina Sosa, parlementaire, El Salvador, Commission des relations extérieures, de l'intégration centraméricaine et des Salvadoriens à l'étranger M. Ahmed Skim, Directeur des affaires de migration, Ministère des affaires étrangères, Co-Président pour le Maroc, Forum Mondial sur la Migration et le Développement (FMMD)</p>

	<p>Mme Sarah Arriola, Sous-secrétaire pour les affaires des travailleurs migrants, Ministère des affaires étrangères, Philippines</p> <p>Mme Vittoria Zanuso, Initiative Rockefeller 100 resilient cities</p>
13 h 00 – 14 h 30	Déjeuner
14 h 30 – 16 h 00	Remédier aux flux migratoires à grande échelle par le biais d'initiatives nationales et de la coopération internationale
3	<p>Les flux migratoires à grande échelle sont le plus souvent engendrés par les conflits, la famine, les changements climatiques ou l'extrême pauvreté. Le débat partira du principe que la migration doit être, dans la mesure du possible, un <i>choix</i> bien plus qu'une nécessité.</p> <p>Cette séance étudiera les manières concrètes dont les pays peuvent s'entraider dans la gestion des déplacements massifs de personnes. Vastes et soudains, ces déplacements peuvent ébranler le tissu social et économique des pays d'origine, de transit et de destination. Les participants examineront également comment la coopération au développement et d'autres outils peuvent contribuer à remédier aux causes profondes de ces vastes mouvements de personnes.</p> <p>M. Issaka Sidibé, Président de l'Assemblée Nationale du Mali</p> <p>Mme Guoda Burokiene, parlementaire, Président de la Commission pour les migrations, Lituanie</p> <p>Ambassadeur Walton Alfonso Webson, Relations publiques, Antigua-et-Barbuda</p> <p>M. Phillip Martin, Université de Californie (Davis)</p> <p>M. Fabien Dubuet, Représentant auprès des Nations Unies, Médecins Sans Frontières</p>
16 h 00 – 17 h 30	Cohésion sociale et intégration des migrants
4	<p>Chaque année, le nombre de personnes à la recherche d'un domicile permanent ou temporaire dans le monde augmente. Or, certaines personnes considèrent qu'une diversité croissante met en péril la cohésion sociale et les identités culturelles. Ces craintes engendrent parfois des actes ou des situations de racisme, de xénophobie, de discrimination et de violence. Pourtant, une société hétérogène bien gérée profite de l'innovation, d'une vitalité culturelle et d'un dynamisme commercial.</p> <p>Les participants rechercheront des moyens concrets de faciliter l'intégration sociale, culturelle et économique des migrants, notamment par le biais de partenariats avec le secteur privé et la société civile.</p> <p>Ils se pencheront également sur les manières de rendre le discours sur les migrations plus inclusif et factuel.</p> <p>M. Seddik Chiheb, parlementaire, Algérie</p> <p>Ambassadeure Louise Blais, Représentante Permanente Adjointe, Canada</p> <p>Mme Tendayi Achiume, Rapporteur spécial des Nations Unies sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée</p> <p>Mme Bitta Mostofi, Commissaire par intérim, Bureau du Maire pour les affaires des immigrants, ville de New York</p>
17 h 45 – 19 h 30	Réception

Vendredi 23 février	
10 h 00 – 11 h 30	Une approche gouvernementale globale pour que tous les migrants puissent jouir pleinement des droits de l'homme
5	<p>Les migrants doivent jouir, indépendamment de leur statut, des mêmes droits de l'homme que toute autre personne. Néanmoins, leurs droits sont souvent bafoués, un phénomène qui touche en particulier les plus vulnérables d'entre eux, à savoir les personnes en situation irrégulière. En outre, les femmes, les enfants et les minorités ethniques sont les principales victimes potentielles de violations des droits de l'homme.</p> <p>Les participants examineront les bonnes pratiques visant à permettre aux migrants d'exercer leurs droits et donc de vivre dans la dignité. Ils s'intéresseront en particulier aux enjeux liés à l'accès à l'éducation, aux soins de santé, à la justice et à l'emploi, notamment à travers la création d'entreprises.</p> <p>L'accent sera mis sur des politiques sensibles au genre destinées à les protéger contre l'exploitation, le travail forcé et la traite. De nombreux secteurs du gouvernement doivent contribuer à la protection des droits des migrants, tant dans les pays d'origine que dans les pays de transit et de destination.</p> <p>M. Anti Avsan, parlementaire, Suède</p> <p>Mme Denise Pascal, parlementaire, Chili</p> <p>Mme Jill Goldenziel, professeur de droit international, Conseil universitaire pour le système des Nations Unies</p> <p>M. James Campbell, Directeur de programme des Nations Unies Save the Children</p>
11 h 30 – 13 h 00	Principes et bonnes pratiques pour faciliter la régularisation des migrants
6	<p>Le phénomène des migrations irrégulières est un problème tant pour les gouvernements que pour les migrants. Les migrants en situation irrégulière sont les plus vulnérables, et les femmes et les enfants sont davantage exposés à des pratiques illégales ou immorales. Par ailleurs, les migrants en situation irrégulière posent un certain nombre de défis à l'Etat.</p> <p>Chaque pays définit librement sa stratégie pour remédier au phénomène des migrations irrégulières. Cette séance examinera les principes et les bonnes pratiques visant à diversifier les voies migratoires régulières, l'objectif étant de prévenir les migrations irrégulières et de faciliter la régularisation des migrants. Des politiques efficaces de retour, de réadmission et de réintégration, dans le plein respect du droit international et des normes internationales, seront également examinées afin de garantir l'intégrité et la crédibilité des systèmes migratoires.</p> <p>Mme Eve Akinyi Obara, parlementaire, Kenya</p> <p>Sénateur Franceso Maria Amuruso, Italie</p> <p>M. Vinicius Carvalho Pinheiro, OIT, Représentant auprès des Nations Unies</p>
13 h 00 – 14 h 30	Déjeuner

14 h 30 – 16 h 00	La participation politique et sociale des migrants aux processus décisionnels
7	<p>La participation des migrants facilite leur intégration. Or, il existe plusieurs moyens de mobiliser les migrants.</p> <p>Tant qu'ils n'ont pas obtenu le statut de citoyen, les migrants n'ont pas toujours le droit de voter dans leur pays d'accueil. A cela s'ajoute le fait que leur droit de vote et d'autres formes de participation politique sont parfois limités par des règles de résidence dans leur pays d'origine.</p> <p>Il a été démontré que, lorsque les migrants participent aux consultations publiques relatives aux politiques migratoires ou à d'autres mesures susceptibles d'avoir une incidence directe sur leur vie, leur intégration est plus rapide et la cohésion sociale est plus forte. Il convient donc d'assurer la participation des migrants au niveau local par l'intermédiaire de rassemblements locaux, ainsi que leur participation aux débats de politique générale.</p> <p>En se basant sur des perspectives pratiques et des faits observés dans le monde, les participants se pencheront sur les moyens et les mesures permettant aux migrants de participer aux processus décisionnels formels et informels à tous les niveaux.</p> <p>Mme Maria Lohela, parlementaire, Présidente, Parlement de Finlande</p> <p>M. Elhadji Amadou Ndao, Consul général, Sénégal</p> <p>M. Massimo Tommasoli, IDEA</p>
16 h 00 – 17 h 15	Le rôle des parlements dans l'élaboration et le suivi du pacte mondial sur les migrations
8	<p>Les parlementaires seront amenés à promouvoir l'intégration du pacte mondial sur les migrations dans les politiques et les législations nationales. Ils peuvent contribuer à l'institutionnalisation de ces politiques à tous les niveaux du gouvernement et en coopération avec la société civile, le secteur privé et d'autres acteurs. Parallèlement, les parlementaires devront assurer un suivi au niveau mondial et veiller à garantir la transparence dans la mise en œuvre des engagements nationaux.</p> <p>Les participants examineront les moyens à disposition des parlementaires pour exercer leur fonction de contrôle sur la mise en œuvre nationale du pacte et de ses engagements, par le biais de mécanismes nationaux et internationaux.</p> <p>Mme Kate Green, parlementaire, Royaume-Uni, Présidente, groupe parlementaire multipartite pour les migrations</p> <p>M. Israfil Alam, parlementaire, Bangladesh, Président, Groupe parlementaire sur les migrations et le développement</p> <p>M. Charles Chauvel, PNUD</p>
17 h 15 – 17 h 30	Séance de clôture
	<p>Mme Gabriela Cuevas Barron, Présidente de l'UIP</p> <p>Les participants seront invités à remplir un questionnaire d'évaluation de la réunion.</p>